M. le président de la commission qualification.

DAPM

1 bis rue Unger - Vallée du Tir Bâtiment C

BP M2 98849 Nouméa cedex

Date, lieu

Objet : Saisine de l’instance paritaire de la commission qualification

Monsieur le président,

Je, soussigné 1 ………………………………………………………………………, demeurant1……………………… en qualité de représentant de2……………………………………………….., sollicite la commission qualification suite au refus qui m’a été opposé.

Ma demande fait suite à un refus suite au refus d’inscription3 / de modification3 auprès de :

La CMA / La CCI / La chambre d’agriculture 3 en date du4 ………………………….

Sur le registre suivant3 :

* répertoire des métiers (RM)
* registre du commerce et des sociétés (RCS)
* registre d’identification des établissements (RIDET)

Ce refus concerne la/les activités(s) suivante(s) :

* Activité principale : ………………………………………………………………………………………………………..
* Activité secondaire 1 : ……………………………………………………………………………………………………
* Activité secondaire 2 : ……………………………………………………………………………………………………
* Activité secondaire 3 : ……………………………………………………………………………………………………

Je vous prie de bien vouloir agréer, monsieur le président, l’expression de mes sentiments distingués.

Date - Cachet – signature du représentant légal5

*1 prénom et nom et domicile de la personne représentant la personne objet du refus 2 nom de la société objet du refus*

3 *rayer les mentions inutiles* 4 *date du refus* 5 *personne ayant reçu un refus*

Pièces jointes (NB le délai d’instruction du dossier démarre à réception d’un dossier complet):

🞎 Mandat de saisine (si le demandeur n’est pas la personne ayant reçu un refus)

🞎 copie du courrier de demande d’inscription/modification initiale daté

🞎 copie du courrier de refus daté

🞎 documents justifiants de la qualification professionnelle de la personne qualifiée (couvrant l’ensemble des activités visées)

🞎 documents du lien de la personne qualifiée, et son lien avec la personne objet du refus (si le dirigeant de l’entreprise n’est pas la personne qualifiée)

🞎 tout élément complémentaire que vous jugez utile, notamment les informations nécessaires à l'établissement d'une prime d'assurance correspondante